



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY CONSEIL MUNICIPAL DU 3 Avril 2023

N° 2023-043

COMMANDE PUBLIQUE – Château d'eau - Attribution du marché - Approbation et autorisation à signer

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 3 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie annexe, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Marie-Françoise QUERE, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Eric DODET, Carl LEQUERTIER, Daniel BOCQUET, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Joël GIRARD, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU

En exercice : 21
Présents : 17
Votants : 20

Excusés :

Pascal FOULON, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON

Pouvoirs :

Pascal FOULON à Frédéric CUILLERIER
Sébastien GALERON à Joël GIRARD
Jean-Luc FOURNIER à Dominique RENAULT
Christine ADRIAN à Marie-Françoise QUERE

Secrétaire auxiliaire : Marceau LE DREF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-21 et L1414-2 ;

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L2120-1, L2142-2 relatifs à la procédure d'appel d'offre et à la procédure adaptée ;

Vu le rapport d'analyse des offres du cabinet Merlin ;

Vu l'avis ci-dessous de la Commission d'Appel d'Offre du 3 Avril 2023 ;

Considérant que 4 groupements ont déposé une offre de base ainsi qu'une offre variante ;

Considérant que le rapport d'analyse des offres évalue que l'offre la plus avantageuse économiquement et qualitativement est l'offre variante déposée par le groupement SOC dont le montant total s'élève à **1 262 421€ HT soit 1 514 905,2 TTC** ;

Considérant que la composition du groupement est la suivante :

- SOC Mandataire Process/équipements
- RAGOT Génie civil
- EXEAU TP Canalisations
- ALUR 3 Electricité/automatisme

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal ;

- **D'ATTRIBUER** le marché relatif à la rénovation du château d'eau aux entreprises du Groupement SOC ;
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer le marché avec le Groupement sur la base de leur offre variante ;
- **D'AUTORISER** M. le Maire ou les Adjointes compétents à signer tout document afférent à ce dossier.

NON-VOTANT : Jean-Marc MASSÉ

POUR : Frédéric CUILLERIER, Marie-Françoise QUERE, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Eric DODET, Carl LEQUERTIER, Daniel BOCQUET, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Joël GIRARD, Christiane BRESSON, Bruno GUITTARD, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Pascal FOULON, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON,

ADOPTÉ À LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait certifié conforme

A Saint-Ay, le **06 AVR. 2023**



Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le

06 AVR. 2023